

Homélie pour le Grand Pardon de Saint Yves

« Père, glorifie ton Fils » La justice transfigurée par la gloire

Mes amis,

Nous voici rassemblés pour ce Grand Pardon de saint Yves, et la liturgie de ce jour nous offre un trésor inattendu : la prière sacerdotale de Jésus, cette prière que le Fils adresse au Père à la veille de sa Passion. « Père, l'heure est venue. Glorifie ton Fils afin que le Fils te glorifie. » Ce n'est pas un hasard si l'Église nous donne à entendre ces mots précisément aujourd'hui. Car dans cette prière du Christ se trouve la clé pour comprendre qui était saint Yves, et ce que nous sommes appelés à être à notre tour.

La gloire de Dieu, source de toute justice

Il y a une tentation qui guette tout homme de justice — et les juristes, les avocats, les juges, les hommes d'Église le savent mieux que quiconque : croire que la justice est d'abord notre œuvre, notre conquête, notre gloire. Yves Hélori aurait pu succomber à cette tentation. Docteur en droit canon et en droit civil, formé à Paris et à Orléans, il avait tout pour briller. Mais il avait compris quelque chose d'essentiel que nous rappelle l'Évangile de ce jour.

« Moi, je t'ai glorifié sur la terre en accomplissant l'œuvre que tu m'avais donnée à faire. » Voilà le fondement. Toute justice authentique est d'abord un acte de gloire rendu à Dieu. Saint Yves ne défendait pas les pauvres pour se faire un nom. Il les défendait parce qu'en eux il voyait le visage de Celui qui l'avait envoyé. Sa vie entière fut cette œuvre accomplie — non pas pour lui, mais pour Dieu.

Frères et sœurs, le Grand Pardon nous rappelle aujourd'hui que la justice humaine ne trouve sa vérité que lorsqu'elle est portée par quelque chose qui la dépasse : la gloire de Dieu qui habite en tout homme.

La communion aux souffrances du Christ, école de miséricorde

Saint Pierre nous exhorte avec une force étrange : « Dans la mesure où vous communiquez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous. » Ces mots peuvent sembler paradoxaux. Mais ils disent une vérité que saint Yves a vécue dans sa chair : on ne peut être vraiment juste sans avoir d'abord été touché par la souffrance de l'autre.

Saint Yves jeûnait, dormait sur la paille, donnait ses vêtements aux mendiants. Non par ascétisme stérile, mais parce qu'il avait compris que la miséricorde n'est pas une idée — c'est une blessure consentie. Pour défendre le pauvre, il fallait d'abord accepter de partager sa fragilité. Pour plaider la cause de la veuve et de l'orphelin, il fallait d'abord laisser leur douleur entrer en soi.

C'est là le chemin que l'Évangile trace pour nous aujourd'hui. Le Christ prie pour ceux que le Père lui a donnés — non pas pour le monde en général, dans une bienveillance abstraite, mais pour des visages, des noms, des histoires. « Ils ont gardé ta parole. » La miséricorde vraie est toujours concrète, toujours personnelle. Elle se penche sur cet homme, cette femme, cet enfant. Et c'est précisément cette concrétude qui en fait le reflet de la justice divine.

En ce jour de Grand Pardon, nous sommes invités à nous demander : vers quelles souffrances consentons-nous à nous laisser toucher ? De quelles blessures acceptons-nous de porter quelque chose ?

La prière, force secrète du juste

L'un des aspects les plus saisissants de la vie de saint Yves, c'est que cet homme d'action était d'abord un homme d'oraison. Le psalmiste chante : « J'ai demandé une chose au Seigneur, la seule que je cherche : habiter la maison du Seigneur tous les jours de ma vie. » Saint Yves avait fait sienne cette unique demande. Avant d'ouvrir les codes de droit, il ouvrait les Écritures. Avant de plaider, il priait. On rapporte qu'il invoquait l'Esprit Saint au début de chaque audience — sur lui-même et sur les plaideurs.

Ce n'est pas une anecdote pieuse. C'est le cœur du mystère. Dans la prière sacerdotale de l'Évangile, Jésus ne commence pas par demander quoi que ce soit pour le monde : il commence par contempler le Père, par recevoir de Lui sa mission, par retourner à cette gloire d'avant la création. De cette contemplation jaillit tout le reste.

Regardons les Apôtres après l'Ascension : ils ne se dispersent pas, ils ne s'agitent pas. Ils montent à la chambre haute, « d'un même cœur, assidus à la prière », avec Marie. C'est dans ce silence habité, dans cette attente confiante, que se prépare la Pentecôte. La justice, la paix, la réconciliation — tout cela ne surgit pas du bruit de nos agendas. Tout cela descend d'en haut, comme un feu, sur des cœurs qui savent se tenir en présence de Dieu.

Frères et sœurs, la prière que nous adressons aujourd'hui à saint Yves nous rappelle que nous avons besoin d'un intercesseur — parce que nous avons besoin d'apprendre à prier nous-mêmes.

Le nom du Christ, notre seule identité et notre seule gloire

Saint Pierre conclut avec ces mots qui résonnent comme un défi et comme une béatitude : « Si c'est comme chrétien que quelqu'un souffre, qu'il n'ait pas de honte, et qu'il rende gloire à Dieu pour ce nom-là. »

Saint Yves est mort le 19 mai 1303. Pauvre, épuisé, usé par des années de service. Son tombeau est rapidement devenu un lieu de pèlerinage. Pourquoi ? Parce que sa vie entière avait dit quelque chose de vrai sur Dieu. Parce que dans cet homme, les Bretons avaient vu briller quelque chose qui ne venait pas de lui.

Le Grand Pardon, en son fond, n'est pas d'abord une célébration folklorique, ni même une fête corporative des gens de loi. C'est un acte de foi : la reconnaissance que nous portons un Nom qui nous dépasse, que nous sommes appelés à vivre sous ce Nom, à juger sous ce Nom, à pardonner sous ce Nom. « J'ai manifesté ton nom aux hommes », prie Jésus. C'est notre vocation baptismale tout entière : manifester le Nom.

Saint Yves a manifesté ce Nom dans les prétoires et dans les campagnes de Bretagne. Il l'a manifesté dans ses nuits de prière et dans ses journées au service des plus démunis. Il l'a manifesté en réconciliant des adversaires avant même que le procès commence. Il est, pour nous, non pas un modèle lointain et inaccessible, mais un frère qui marche devant, qui intercède, qui plaide pour nous auprès de Celui qui est le seul vrai Dieu.

Mes amis,

Repartons de cette célébration avec une certitude renouvelée : la justice que nous cherchons, la paix que nous implorons, la réconciliation que nous espérons — tout cela nous a déjà été donné en Jésus Christ. Il ne nous reste qu'à le recevoir, à le vivre, à en témoigner.

Et si le chemin nous semble trop lourd, nous avons un avocat au ciel : Saint Yves, patron des gens de loi et des pauvres, intercède pour nous.

Amen.